Compte rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 27/02/2025

Présents pour les représentants de proximité :
Teddy CARUEL - Régis ENGRAND - Isabelle GRIFFON

Présents pour la direction :
Fanny KLIPFEL, Directrice Régionale - France 3 Grand Est
Catherine VINEAU-PATOUT, Directrice des Ressources Humaines - France 3 Grand Est
Matthieu MERCIER, Rédacteur en Chef - France 3 Champagne-Ardenne
Fabien GATINOIS, Responsable de Centre Technique - France 3 Champagne-Ardenne
Sylvain SAINT PAUL, Responsable IMG et APS - France 3 Champagne-Ardenne

1. Quand est prévu le renouvellement des ordinateurs des stations de montage ?

Réponse de la direction :
La décision de renouvellement dépend des choix d'investissement qui sont de la compétence du réseau. Aujourd'hui, même si le besoin a été remonté, il n'y a pas de visibilité sur un calendrier.
La direction technique de Champagne Ardenne va étudier la possibilité d'équiper une salle dans l'attente du déploiement de cet investissement.
Concernant les ordinateurs bureautiques des salles de montage, un état des lieux va être fait pour diagnostiquer les difficultés rencontrées et appliquer un correctif en fonction du résultat.

Vos élu.e.s s'attendaient à cette réponse concernant l'investissement à l'échelle du réseau sur les machines de montage.
Nous avons posé la question de savoir si nous étions encore engagés dans le marché d'attribution, ce qui permettrait en toute logique de pouvoir investir en local pour upgrader une machine ou deux.
Teddy Caruel, élu RP Champagne-Ardenne est également président de la commission Nouvelles Technologies du CSE Réseau. Il fera remonter ce point lors de la prochaine réunion de cette commission.
La direction a bien conscience des problèmes de lenteur que cela engendre, notamment dans le calcul des effets. Elle a également bien conscience de la frustration en jeu, ainsi que de l'exaspération des salariés.
Plusieurs pistes sont à l'étude, on pourrait comme à Lille augmenter la RAM (mémoire vive) des ordinateurs mais le type de barrettes de RAM de nos machines ne se fait plus. Le service informatique a été mis sur le coup pour tenter d'en trouver malgré tout.
Une autre piste serait effectivement d'équiper au moins une salle en ordinateur G5 ou G7.

Concernant le déploiement du logiciel Premiere, celui-ci est toujours d'actualité. Il devait se faire début février mais un problème de licence a bloqué le processus (les licences Adobe ne sont plus hébergées chez FTV et migrent vers les serveurs Adobe).
Il n'y pas de nouvelle date en vue, tout le monde espère une solution au plus vite.

2. Point sur l'avancée du projet d'émission destinée au web ?

Réponse de la direction :

Un échange avec l'équipe projet et la société qui fabrique le décor virtuel a eu lieu il y a 15 jours, des retours ont été faits.
Le titre est choisi : NOTIF, premiers essais prévus fin mars, pour fabrication en avril.
L'idée est de faire 7 numéros en 2025.
La version 16/9eme YouTube sera d'une durée de 7 minutes, sur les autres plateformes ce seront des extraits de 1 minute.
La méthode/fréquence de distribution de l'émission sur les réseaux fera l'objet d'un échange à venir avec le coordinateur numérique.

La mise à l'antenne (sur le web) de cette émission se fait attendre, les choses semblent enfin se débloquer. Tout n'est pas encore bien lisible, les fréquences de fabrication et de diffusion restent à définir.

3. Point sur la couverture du Pop Women festival du 7 au 9 mars.

Réponse de la direction :

Pour le web, 2 vidéos verticales en face cam seront réalisées par une journaliste avec l'aide de la chargée d'édition numérique qui assurera le tournage de ces ITW et son assemblage pour les réseaux sociaux. Nous reprenons le même process qu'en 2024. Ces vidéos pour les modules Web seront partagées avec ICI.

Vos élu.e.s sont perplexes sur le côté ubuesque de ce point.
Il nous faut d'abord préciser que ce point a été mis à l'ordre du jour par la direction.
C'est donc le côté comique qui ressort dans un premier temps lorsque le rédacteur en chef commence sa réponse en s'adressant aux élus pour demander de préciser leur demande sur cette question.
Par la suite, c'est malheureusement le côté tragique du manque d'organisation et de prévision qui est ressorti…
En effet, une semaine après nous avoir présenté le dispositif lors de l'IP, l'encadrement rédactionnel s'est aperçu à deux jours de l'évènement que la Chargée d'Édition Numérique ne travaillait pas ce week-end-là, et que celle-ci avait pourtant bien alerté la planification sur ce point !
La journaliste va donc tourner avec un JRI le vendredi matin et la CEN fera le montage l'après-midi en distanciel.
C'est peu de dire qu'il ne s'agit pas de conditions idéales en termes de confort de travail.
Et pire, cela montre le manque d'anticipation et de concertation de la direction avec les salariés entre l'idée de départ sur le dispositif de couverture et la solution de dernière minute mise en place pour pallier aux manquements.

4. Point sur le déploiement de la matinale filmée.

Réponse de la direction :

La première diffusion est prévue le 25 mars (6h30/9h00). Une réunion de travail commune ICI radio/France 3 Champagne-Ardenne a eu lieu le 26/02 pour bien se coordonner sur le déploiement.
Des réunions dédiées seront organisées pour informer les personnels concernés.
Techniquement les installations ont été faites conjointement chez ICI matin.

Un temps d'échange entre le coordinateur FTV en charge d'accompagner la formation des éditeurs visuels avec les documentalistes de Reims aura lieu le 17 ou le 18 mars.
Chaque soir les PAD du 19/2O seront envoyés de manière automatique à ICI radio.
Chaque jour en fin de matinée une demande d'images thématiques (3 PAD max) sera faite par l'éditeur visuel à destination des documentalistes. Ces PAD d'archives passeront en montage en début d'après-midi pour en extraire les interviews (usage en simple off pour ICI matin).
La diffusion se fera tout le temps sauf pendant les vacances scolaires, les jours fériés et le pont du jeudi de l'Ascension. Cela sera automatisé, sans impact de planification pour le personnel technique de France 3.

Vos élu.e.s seront attentifs à la charge de travail supplémentaire que la mise à l'antenne de la matinale filmée ne manquera pas d'amener aux documentalistes.

5. Point emploi

- Un cdd de 6 mois a été proposé à un candidat RCA, la mission de Mathieu Livoreil a débuté le 3 mars 2025. Une communication de présentation a été envoyée aux salariés le 27/02/2025.
- L'électricien éclairagiste a validé sa formation OPV. Il a été reçu en entretien pour échanger sur l'opportunité de le positionner sur le nouveau métier de technicien de plateau. Les discussions sont en cours.

6. Accord handicap, prolongation de l'accord, présentation

Réponse de la direction :
L'accord handicap (2021-2023) est prorogé jusqu'au 31 décembre 2025.
Cet accord pour la promotion de l'insertion, du maintien dans l'emploi et de l'évolution de carrière des personnes en situations de handicap comporte différents volets :
-Intégration du handicap dans les recrutements,
-Accompagnement dans la gestion de carrière et la mobilité,
-Maintient dans l'emploi des salariés en situation de handicap,
-Sensibilisation, communication et formation des salariés,
-Recours en priorité à la sous-traitance auprès du secteur protégé et adapté,
-Promotion des mesures en faveur des salarié(e)s concerné(e)s par une situation de handicap dans leur vie personnelle.
Une présentation interactive de l'accord est disponible sur mon espace :
https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-FTV/SitePages/Handicap.aspx

7. Présentation du Bilan Papripact 2024 (document joint)

Réponse de la direction :
Le bilan mis à jour au 27/02/25 a été transmis aux membres de l'instance.
Les représentants de proximité n'ont pas de remarques particulières.

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.
La prochaine instance de proximité se tiendra le vendredi 28 mars 2025.
Vous pouvez nous faire remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Vos représentant.e.s de proximité